

CORRIGENDUM 1

7.5 Immunity to power-frequency magnetic field

The UPS in operation shall withstand disturbances induced by power-frequency magnetic fields as specified in IEC 61000-4-8: level 2 (10 A/m) for category C1; level 3 (30 A/m) for category C2 and C3.

Compliance is checked by simulating the above conditions, and the UPS shall continue to operate without degradation of the specified performances. Criterion: B

Replace the contents of the subclause by the following:

The UPS in operation shall withstand disturbances induced by power-frequency magnetic fields as specified in IEC 61000-4-8: level 2 (3 A/m) for category C1; level 4 (30 A/m) for categories C2 and C3.

Compliance is checked by simulating the above conditions. The UPS shall continue to operate without degradation of the specified performances. Criterion: B

7.5 Immunité au champ magnétique à la fréquence du réseau

Les ASI, lorsqu'elles sont en fonctionnement, doivent pouvoir supporter les perturbations induites par les champs magnétiques à la fréquence du réseau, comme spécifié dans la CEI 61000-4-8: niveau 2 (10 A/m) pour la catégorie C1; niveau 3 (30 A/m) pour les catégories C2 et C3.

La conformité est vérifiée par simulation des conditions indiquées ci-dessus. Les ASI doivent pouvoir continuer à fonctionner sans dégradation des caractéristiques de fonctionnement mentionnées. Critère: B

Remplacer le contenu du paragraphe par ce qui suit:

Les ASI, lorsqu'elles sont en fonctionnement, doivent pouvoir supporter les perturbations induites par les champs magnétiques à la fréquence du réseau, comme spécifié dans la CEI 61000-4-8: niveau 2 (3 A/m) pour la catégorie C1; niveau 4 (30 A/m) pour les catégories C2 et C3.

La conformité est vérifiée par simulation des conditions indiquées ci-dessus. Les ASI doivent pouvoir continuer à fonctionner sans dégradation des caractéristiques de fonctionnement mentionnées. Critère: B